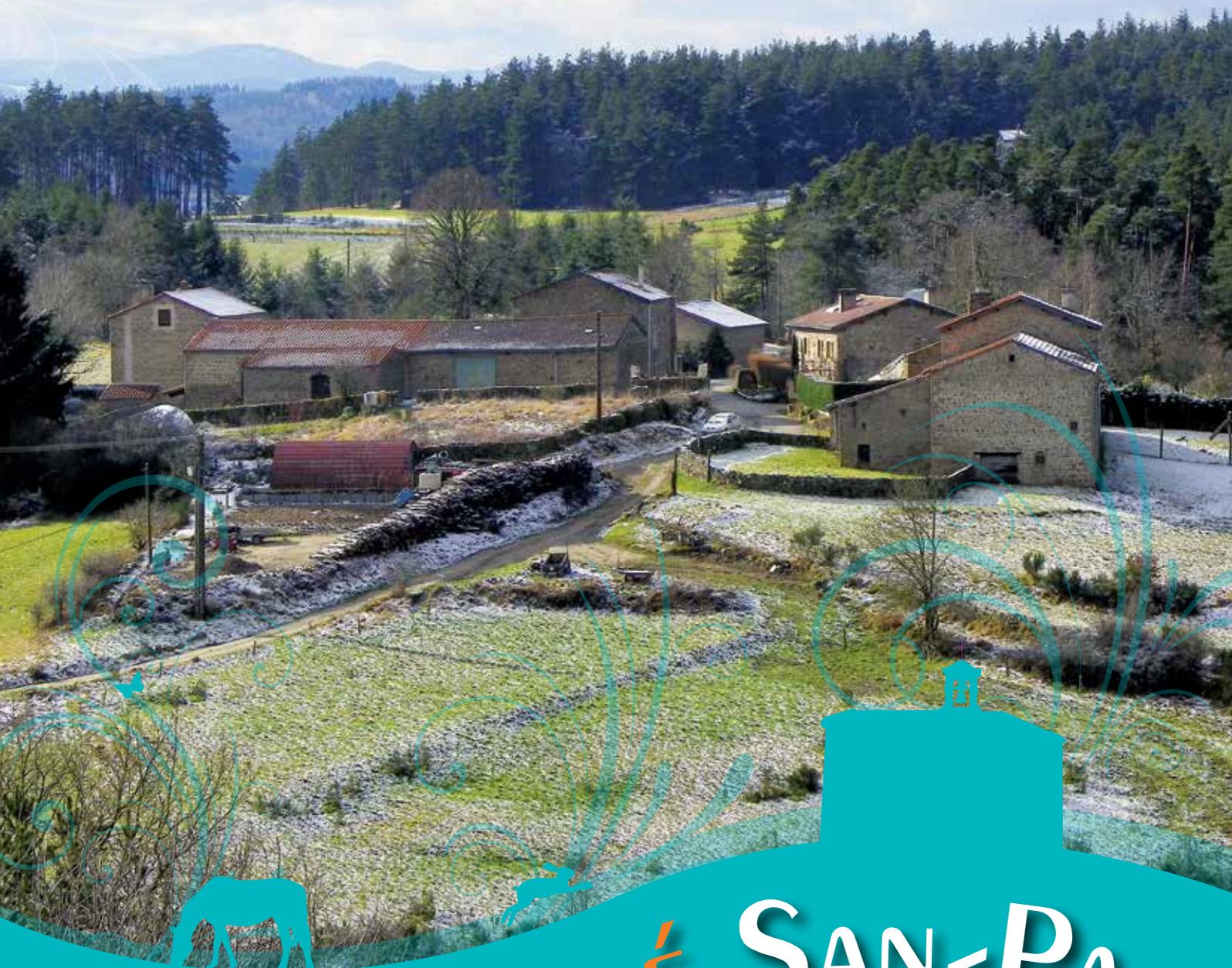


# Bien vivre à Saint-Pal



Siou BIAN É SAN-PA



# C.E.R

RESEAU



c'est être responsable

# ROYER

Permis : Auto - Moto - Remorque  
Formation : BSR - CACES  
Récupération de points

**Formations Cyclo, Moto  
et Remorque sur piste privée**

**04 71 66 60 57 - 06 80 88 07 05**

Agrement : E03043 01290 02470 21510

3 Montée des Lilas - 43620 St PAL DE MONS

## Cap Chauffage

Artisan plombier chauffagiste

Création de salle de bains :  
Meubles, Robinetterie, Carrelage

Nouveautés WC suspendus sans bride,  
cuvette lavante

**06 23 76 40 71**

www.cap-chauffage.fr Saint Romain Lachalm

# RENOV' AUTO

Thierry BRUNON

Recyclage automobiles • Pièces détachées d'occasion  
Entreprise Agréée Prefecture

Z.A. Les Pins - 43620 Saint Pal de Mons

**04 71 66 69 79**

N° agrément : PPE-300020

## Café-Restaurant CHEZ CONVERS

- Cuisine du marché
- Menus du jour
- Réservation souhaitée soir et week-end.
- Soirées à thèmes et concerts

Ouvert 7j/7

16, Place de l'église - 43620 St Pal de Mons  
04 71 61 05 84

## Artisan maçon

# René Buzzino

Tel. : 04 71 66 47 60  
Port. : 06 33 87 55 93

Les Saint-Martin  
43620 Saint-Pal-de-Mons

# ÉLECTRICITÉ DU VELAY

- SOUVIGNET -

# EV

Électricité Générale  
Chauffage Électrique  
Courants Faibles

Rue de l'École - LICHEMIALLE - 43620 ST PAL DE MONS  
Tél. 04 71 66 69 48 - 06 80 08 47 26 • electriciteduvelay@orange.fr

## VOYAGES GOUNON

Z.A. La Borie 2 - 43120 MONISTROL/LOIRE  
04 71 75 65 95 - Fax. 04 71 75 65 92  
e-mail : contact@voyages-gounon.fr

GARAGES : 43110 AUREC/LOIRE - 42100 SAINT-ÉTIENNE  
Retrouvez nos actualités sur  
[www.voyages-gounon.fr](http://www.voyages-gounon.fr)

## ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

# Massardier Patrice

Travaux Mini Pelle  
Labour - Semis - Epandage Fumier  
Enrubannage - Epareuse

Bellevue - SAINT PAL DE MONS  
06 12 01 37 98 - 04 71 66 47 96

# Vival

Epicerie • Fruits et légumes • Crèmerie

Place de l'église - 43620 St-Pal de Mons - 04 71 61 09 94

Livraisons gratuites à domicile

OUVERT  
du lundi au dimanche  
de 8h à 19h30

Fermé le lundi, mercredi  
et dimanche après-midi

# Sommaire

## Edito du Maire

.....4-5

## La vie municipale

Accompagner le développement de nos villages .....	6-7
Les projets 2015.....	8-9
Améliorer la qualité de vie des habitants .	10-11
Marché de Noël.....	12
<b>Centre Communal d'Action Sociale : Journée de l'Amitié .....</b>	<b>13</b>

## Ecoles, crèche

Les travaux d'extension de l'école publique .....	14-15
Nouveaux rythmes scolaires à l'école publique .....	16

## Infos utiles

Programme « Habitez mieux ».....	17
Tarifs Municipaux.....	18
Calendrier des Manifestations 2015.....	19
Syndicat des Eaux .....	20

## Manifestations

Commémoration de la guerre 14-18.....	21
Conférences et expositions .....	22
Le Carrefour des auteurs .....	23
La Sainte-Barbe.....	24
L'arbre de Noël.....	24

## La vie associative

Chapeau les enfants ! .....	25
Concert bal trad .....	26

## Embellissement et Patrimoine

Le château du Suc de Mons.....	27-28
Dans les espaces naturels, peut-on circuler en quad, moto, 4x4 ? .....	29-30

## Le clin d'oeil des Professionnels et des artistes

Les mosaïques de Françoise .....	31
Les compositions florales de Sandrine .....	31
La Fringale .....	32
Auto-école C.E.R Royer .....	32
La kinésithérapie au Centre de Santé.....	33

## Etat Civil

Naissances - Décès .....	34
--------------------------	----

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Pal-de-Mons  
Directeur de publication et principal rédacteur : Jean-François CONVERS  
Membres de la commission :  
Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Christian GOUY, Denise LARDON,  
Sonia MARTELLINO, Patrice MOUNIER, Patrick RIFFARD, Valérie SOUVIGNET

Conception - Compo - Régie : AuxCréationsLocales  
Antenne AUVERGNE - 32, rue de l'Hôtel de Ville - 43130 RETOURNAC  
Tél. 04 63 75 00 10 // [acl.returnnac@gmail.com](mailto:acl.returnnac@gmail.com)



Siège social : Firminy - R.C.S. Saint Etienne 802 987 511 000 10 - SASU ZEPHIR

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

# Edito du Maire



Chères Amies,  
Chers Amis,

C'est une chance de pouvoir être rassemblés autour de notre Commune, de notre Village pour défendre avec passion l'intérêt collectif et la vie collective. Nous mesurons tous les jours avec vous cette chance que vous nous avez offerte.

Les événements tragiques qui ont secoué notre Pays ne doivent pas nous faire oublier l'importance de l'**Homme** au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Au moment où nous commémorons le souvenir de la Grande Guerre, la force de ce message est de rappeler celles et ceux qui ont contribué à **La Liberté** que nous connaissons aujourd'hui et que nous chérissons, sans trop parfois nous en apercevoir, tant elle nous semble si naturelle. Les « disparus » du fanatisme extrémiste sont aussi nos Soldats de la Paix et de **La Liberté**. Ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais... Le dialogue et la concertation doivent rester un ancrage essentiel des relations humaines dans un monde de plus en plus mondialisé, mais aussi et surtout individualisé.

Quel paradoxe ! Le monde s'ouvre à nous comme il ne l'a jamais été, mais l'Homme reste de plus en plus isolé dans son univers de plus en plus personnalisé : c'est cela aussi la « **mondialisation de l'indifférence** », n'y tombons pas... C'est le méandre du repli sur soi et du communautarisme.

Nos Communes, comme nos Communautés Humaines sont aussi traversées par ces mouvements parfois sournois et idéologiques. Nous ne devons pas nous précipiter dans ces « excès de terrorisme » de la facilité où il est plus aisé de critiquer, de salir ou de nuire à son voisin que de balayer devant sa porte. Essayons plutôt de bâtir un monde plus juste et plus réaliste. Nous devons chercher davantage à construire qu'à détruire, à rassembler qu'à diviser, à unir qu'à séparer. C'est la force de la Paix et du Bonheur, de l'image que nous devons transmettre.

Nous chercherons toujours avec vous à trouver des solutions plutôt qu'à semer la division ou la querelle, à progresser Ensemble vers davantage de Justice et de compréhension.

**L'Égalité**, c'est aussi le chemin pour accéder aux Services Publics. Je tiens à rappeler combien il est important d'encourager par nos actions, nos achats, nos habitudes régulières, la vie de nos Commerces et de nos Services. J'entends par là prin-

cipalement nos Commerces de proximité, nos Artisans, nos Professionnels de Santé, mais aussi notre Poste. Et oui, La Poste... Si l'on veut maintenir ce Service de proximité, il faut encourager et privilégier la relation humaine du service ainsi proposé à Saint-Pal-de-Mons, plutôt que la froideur impersonnelle d'un écran qui ne nous donnera pas le sourire que nous pourrions offrir ou échanger... Ne nous étonnons pas si demain, nous risquons d'en être dépossédés... L'Humanité se construit par la richesse des autres contrairement aux nouvelles technologies qui nous obligent à réaliser à l'immédiateté et de ce fait nous contraignent. **Bonjour, Regard, Attention, Sourire, Merci, Au-revoir**, c'est l'une des marques de fabrique de l'Entreprise « La Poste ». Inspirons-nous en !

Même si l'Hiver s'est invité de manière quelque peu exceptionnelle, nous n'allons pas nous en plaindre. C'est l'époque. Pour cela, je voudrais rappeler quelques principes comme la nécessité d'être équipé pour affronter les routes et respecter ainsi les autres, comme le fait d'assurer le déneigement du devant de sa porte, ou peut-être encore mieux celui des personnes fragiles ou âgées. C'est aussi l'esprit de solidarité qui ne doit pas seulement se manifester au coup par coup mais à chaque occasion de rencontres et de partages.

C'est aussi cela notre devoir citoyen et **La Fraternité** exprimée par notre République. Elle commence au plus près de nous. Elle est le signe d'une **République** apaisée, solidaire, respectueuse des autres et de soi-même.

Nous poursuivons pour Mieux Vivre Ensemble cet esprit de Solidarité qui doit nous animer toutes et tous. Le **Centre Communal d'Action Sociale** va installer ses quartiers dans les locaux de l'ancienne Caserne afin de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté et assurer ainsi le relais de la Croix Rouge, en collaboration étroite avec la Banque Alimentaire. C'est pour moi l'occasion de remercier sincèrement celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour un monde plus juste et plus fraternel, qui cherchent à faire avancer l'insertion sociale avant la rentabilité arithmétique du coût engendré par l'Action Sociale. Cet engagement-là n'a pas de prix. C'est aussi cela la main tendue vers les plus fragiles.

Après l'agrandissement de l'École Intercommunale «**Marcel AYME**», la fin des travaux d'enfouissement des réseaux et de mise en séparatif des **Eaux Usées** et des **Eaux Pluviales**, une Commission Intercommunale entre Saint-Pal-de-Mons et Saint-Romain-Lachalm va voir le jour. Une première plus officialisée même si par le passé les

rencontres régulières entre Élus ponctuaient régulièrement nos échanges. Elle aura pour objet de travailler sur le développement et la sécurisation du hameau de Lichemiaille aux accents de la coopération et de l'intercommunalité. Elle aura à traiter bien sûr du suivi des travaux de l'École Intercommunale, de l'Urbanisme, de la requalification de la Gare et des perspectives liées au développement du Vélorail, du cheminement piéton et de la réhabilitation de l'ancien lavoir... en lien avec des projets qui vont voir le jour... Et il y en a. C'est une chance pour ce hameau à la croisée des chemins et des **Routes Départementales**.

Respectons notre environnement, c'est aussi renforcer nos efforts pour améliorer le cadre de vie de nos habitants, c'est aussi donner un signe fort pour l'**Éclairage Public** et sa consommation en assurant un service utile. C'est le sens de l'action portée pour réaliser

des économies et éteindre nos lampadaires au milieu de la nuit. C'est une expérimentation sur laquelle nous sommes prêts à écouter vos observations.

Les réformes s'enchaînent activement et le cœur de l'Action Locale s'en trouvera aussi bientôt chamboulée. Nous aurons l'occasion d'en parler et d'y consacrer de larges lignes. Mais, je voudrais sincèrement vous remercier de votre engagement citoyen et de vous engager à chercher avec nous des solutions innovantes pour accompagner notre Commune dans le sillon de la modernité et de la vitalité, tout en conservant cette ruralité, synonyme de convivialité et de proximité. Ensemble, rassemblés, exprimons notre attachement à ce que soit respecté tous les jours ce symbole de notre république à laquelle nous sommes tous attachés : **Liberté, Égalité, Fraternité**.

Bien fidèlement avec vous  
et avec toujours la même passion  
de Mieux Vivre Ensemble à Saint-Pal.

Votre Maire

Patrick RIFFARD

# La vie municipale

## Accompagner le développement de nos villages et améliorer les conditions de vie de leurs habitants

### Travaux d'assainissement et d'enfouissement

Les travaux concernant la zone 4 (nord-est de la commune, secteur Lichemiaille) réalisés en plusieurs tranches et commencés avec la réalisation de la station d'épuration du Ruisseau des Crozes ont été achevés cet automne. Ils ont permis l'enfouissement des « réseaux secs » (électricité et téléphone) et la séparation des eaux usées et des eaux de pluie. ERDF a ainsi procédé à l'enfouissement de la ligne à haute tension de Lichemiaille à Prunières.

A noter que le travail d'enfouissement de cette ligne se poursuivra et, d'ici fin 2018, les villages de Tirevolet, La Fayolle, La Vialatte, Orcines, les Saints Martins ne souffriront plus des coupures provoquées par la chutes des arbres sur les fils et entraînant d'importants désagréments aux habitants.

**⚠** A ce propos, nous rappelons que la réglementation actuelle fait obligation aux propriétaires de haies et de parcelles boisées d'en élaguer les arbres situés à proximité des lignes et des voies communales de circulation.



Dans le domaine de la sécurisation de l'approvisionnement en électricité, sachez que le Syndicat Départemental d'Énergie a décidé de renforcer la ligne électrique Espinasses-La Renardière-Le Vivier. A cette occasion, sur son budget et pour éviter de nouveaux désordres et désagréments, la commune enfouira le réseau téléphonique.

### Travaux de modification de l'éclairage public et de sécurisation des déplacements des usagers de la route

Les travaux précédemment évoqués en cours, un éclairage public moins énergivore a été installé sur une partie du village de Lichemiaille.

Toujours dans la même zone, la réflexion engagée par les élus et menée en collaboration avec le Conseil Général a abouti à la mise en place de ralentisseurs.

Cette installation n'est pas permanente, les coussins étant démontés en période hivernale pour ne pas gêner le déneigement de la voie.

### Travaux concernant exclusivement l'assainissement

L'une des séries de travaux prévus est en voie d'achèvement. Deux maisons situées en dehors du lotissement des Espinasses seront prochainement raccordées au réseau communal.

Un autre projet est en cours de réalisation: celui du raccordement des villages des Bruyèrettes et de Culpéroux à la station d'épuration des eaux de Farnet. Une vingtaine de maisons sont concernées. Les travaux sont estimés à un montant global de 150.000€. Viendront en déduction de ce montant la subvention accordée par le Conseil Général et la participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif réglée par les propriétaires d'habitations qui en feront la demande.



**⚠ 1- Il faut savoir que pour se brancher au réseau d'assainissement collectif, il faut payer, d'une part, un droit fixe de raccordement de 3.500€ et, d'autre part, régler le coût variable des travaux à réaliser pour conduire les eaux usées de l'habitation jusqu'au réseau collectif.**

**⚠ 2- Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que tout propriétaire doit maîtriser ses eaux pluviales, de façon à ce qu'elles n'inondent pas le domaine public.**



^ La route avant

< La route après les travaux

**⚠ Mise en garde contre les dégradations causées aux bâtiments et infrastructures publics, biens de toute la population**

Il faut absolument savoir que le manque de civisme d'un petit nombre d'individus oblige toute la population à payer pour eux. Ainsi, quand les murs du gymnase municipal sont souillés, quand un chemin communal est dégradé, quand une barrière située sur le domaine de circulation publique est détériorée - c'est le cas de celle protégeant les piétons, cyclistes et utilisateurs d'engins motorisés de tomber dans la rivière, sur la route Croix du Détour-Jourdy, la commune doit payer pour le nettoyage, la réfection ou le remplacement de ces biens communs. A titre d'information, le remplacement de la barrière ci-dessus mentionnée s'élève à 2.600 euros ! Cet argent pourrait servir, beaucoup plus utilement et beaucoup plus justement, à des dépenses contribuant à améliorer le quotidien de chacun, n'est-ce pas ? !

Mais, il faut bien savoir aussi que ces faits sont condamnables et que la loi prévoit des peines de réparation. Ainsi, des plaintes sont déposées par la commune - à qui la population a confié (délégué) la garde et l'entretien de ces biens collectifs - au nom des habitants

lésés par ces dégradations. Et, si leurs auteurs sont découverts, ils risquent des sanctions au minimum financières, auxquelles ils ne pourront se soustraire. Les auteurs des détériorations mais aussi ceux qui les aident à en faire disparaître les traces et se conduisent, de la sorte, comme leurs complices.

Cela dit, une plainte peut toujours être retirée, si le coupable des faits se fait connaître, en toute discrétion cela va de soi, et s'engage à payer pour les dégâts qu'il a provoqués.

Certains se disent peut-être que la commune n'a qu'à faire « marcher » son assurance. Mais connaissez-vous beaucoup d'assureurs qui prennent en charge des dégradations assimilables à des formes de vandalisme ! ?

Pour mémoire, un rappel de l'article 1382 du Code civil qui pose en principe que « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer ». La réparation la plus utile pour la population lésée et la plus pédagogique pour le coupable des déprédations pouvant prendre la forme de travaux d'intérêt public.

# La vie municipale

## Les projets 2015

### 1- Poursuite des travaux entamés

La réalisation de la tranchée qui sert à conduire à la station d'épuration de Farnet les eaux usées des hameaux des Bruyèrettes et de Culpeyroux se poursuivra. Dans l'année, les eaux usées de Bonnefont et d'une partie de Jourdy – dont la station d'épuration actuelle est en surcapacité – seront délestées vers Farnet.

 *Des travaux non prévus à ce jour peuvent être rendus nécessaires par l'apparition d'un chantier nouveau.*

### 2- Projets nouveaux

#### L'aménagement du Centre Bourg

L'objectif recherché est de renforcer l'attractivité du centre bourg, de permettre sur ce périmètre, pour les piétons, une accessibilité confortable et sécurisée et d'y gérer la circulation automobile.

Une étude sera entreprise prochainement par un cabinet d'ingénierie spécialisé dans ce genre d'aménagements. Il travaillera à partir des éléments d'un cahier des charges qu'une commission ad hoc - créée le 10 décembre 2014 - est en train de mettre au point. Il consultera la population concernée.

Il proposera des solutions de travaux à réaliser, un calendrier crédible de mise en œuvre de ceux-ci et des estimations chiffrées qui seront étudiées par la commission et discutées en Conseil municipal. Cette étude devra être conduite dans un délai de six mois suivant la date d'engagement du contrat.

Les travaux réalisés incluront les travaux de mise à l'égout séparatif et d'enfouissement de réseaux secs et de la fibre optique dans la rue principale et des travaux d'embellissement.

La commune a déjà signé une convention avec l'acquéreur de l'ex-maison Landy pour que la partie du bâtiment actuel avançant en angle sur la rue soit reculée.

#### L'aménagement du hameau de Lichemiaille

Des travaux importants ont déjà été réalisés. Pour mémoire, la création de la station d'épuration des eaux du Ruisseau des Crozes, l'enfouissement de tous les réseaux et l'agrandissement des locaux de l'Ecole publique intercommunale, tout récemment. Lichemiaille se développe, la municipalité y contribue.

La préoccupation actuelle, tout à fait légitime, est de sécuriser les déplacements des piétons dans le hameau,



l'accès des élèves, personnels et parents à l'Ecole Marcel Aymé. C'est un projet indispensable mais à court terme. Il est pourtant impératif d'inclure, dès à présent, de tels programmes de travaux dans une vision à plus long terme. A quoi veut-on que ressemble Lichemiaille dans quelques années ? Qu'est-ce qui, dans les décisions actuelles, engage l'avenir du hameau ? Ainsi, où doit passer la route départementale ? Comment harmoniser les différents secteurs ? A quel(s) usage(s) affecter l'ancienne gare ferroviaire, la voie ferrée ..?

Certains travaux sont menés en collaboration avec le Conseil Départemental. C'est, en effet, celui-ci qui propose de prendre en charge la modification du tracé de la route. D'autres sont à gérer mutuellement par les deux communes.



Et, par l'intermédiaire de leur maire respectif, qui partagent le même souci de dépasser les intérêts particuliers, les deux municipalités actuelles de Saint-Pal-de-Mons et de Saint-Romain-Lachalm se concertent. Preuve de cette volonté d'échanger et d'agir ensemble, une commission intercommunale va se réunir très prochainement pour réfléchir aux projets d'aménagement du hameau.

### La sauvegarde et la promotion du petit patrimoine bâti

Il s'agit de poursuivre un travail commencé sous des municipalités précédentes avec, en particulier, la mise en valeur des croix de hameaux et de certains sites à forte valeur culturelle et potentiellement touristique.

Le projet actuel vise à se concentrer sur ce qui constitue les vestiges plutôt bien conservés sur le domaine public - communaux des villages - de la civilisation rurale de l'eau : puits, lavoirs, abreuvoirs notamment. Il s'agit, dans certains cas, d'en consolider le bâti ou, dans

d'autres, de le restaurer ; dans tous les cas, d'en éliminer la végétation envahissante et d'en aménager les abords et les accès.

Certains travaux seront réalisés par des entrepreneurs en maçonnerie, d'autres par les employés municipaux. Ils seront réalisés par étapes annuelles. Des devis ont été demandés. Des subventions seront recherchées pour en réduire le coût sur le budget municipal. Des activités complémentaires (expositions, visites guidées, ballades contées, sujets d'activités scolaires, etc) seront proposées pour permettre à la population de découvrir et de s'approprier ce patrimoine.

### Les économies d'énergie

Dans le double souci de mieux respecter l'environnement et de faire des économies d'énergie, un certain nombre de dispositions ont été prises.

D'abord, en collaboration avec la commune de Sainte-Sigolène, l'extinction de l'éclairage public dans la zone industrielle une partie de la nuit. Une expérience

similaire sera aussi conduite dans la commune : le Bourg, rue de Barthou et le Grand Chemin ; le lotissement la Tourelle et le hameau de la Pouyat ; le Bouchat et Courtanne.

Par ailleurs, des travaux d'isolation thermique seront réalisés sur les bâtiments communaux de façon à améliorer sensiblement leurs performances en consommation d'énergie. Des aides financières spécifiques ont été obtenues auprès du Groupe Total ; d'autres seront sollicitées auprès des fonds européens Leader et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

### Les initiatives à engager

Pour les accompagner sur le chemin de la préparation de leur avenir, la commune continuera à recruter des jeunes en emplois d'été.

La discussion avec le Club Bel Horizon va se poursuivre, pour préparer ensemble un aménagement de salle de qualité. De même, une réflexion est en cours pour améliorer la fonctionnalité du Complexe sportif, du Gymnase en particulier.



Puits



Lavoir



Abreuvoir

# La vie municipale

## Améliorer la qualité de vie des habitants

*Nul ne peut nier, en déambulant en particulier dans le bourg et ses abords, que la municipalité de Saint-Pal-de-Mons a le souci de rendre ces lieux accueillants et agréables à vivre. Elle le fait en particulier au moyen de leur fleurissement.*

Ceci a un coût bien évidemment et répond à des choix concertés. Voici quelques éléments d'information. L'un des employés municipaux, formé aux techniques du fleurissement, est en partie détaché sur cette tâche ; des jeunes sont

embauchés l'été pour contribuer au binage, au désherbage et à l'arrosage. Nul produit chimique n'est employé pour la destruction des mauvaises herbes ou la lutte contre les insectes, l'eau d'arrosage provient d'un puits municipal, les déchets verts

sont compostés. Un budget non négligeable de 47.000€ de fonctionnement (salaires et coût des travaux effectués dans le cadre de la création et de l'entretien des espaces verts communaux ; quelque 16.000 m<sup>2</sup> entretenus) et 4.500€ d'investissement.

Par ailleurs, la commune assure la promotion de cette activité écologique et bénéfique auprès des particuliers en les encourageant, au moyen d'un concours annuel doté de prix, à fleurir leur maison. C'est le concours « Maisons et Balcons Fleuris ».



 **PHARMACIE**  
HILAIRE - VOCANSON

5 rue Centrale  
Saint Pal De Mons  
04 71 66 16 00

**Horaires d'ouverture**

Du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h  
Le samedi de 8h45 à 12h

**Abattage et débardage de bois mécanisé**



**Jean-Marie CUOQ** SARL

Zone Courtanne 2 - Saint Pal de Mons



Pour pouvoir évaluer ses efforts et se situer par rapport aux exigences des experts du domaine de la valorisation du patrimoine végétal et paysager, elle est elle-même candidate à des concours. Et les efforts consentis sont reconnus. Pour sa troisième participation au concours départemental, « Villes et Villages fleuris », le jury a décerné à Saint-Pal-de-Mons le 3<sup>ème</sup> prix de la mise en valeur du patrimoine ; pour sa première participation au concours régional, « Label Villes et Villages Fleuris », Saint-Pal-de-Mons a obtenu une première « fleur ». C'est une récompense et un encouragement à poursuivre.

Ces investissements, s'ils servent à assurer un capital de bien-être pour les résidents permanents, contribuent également à l'attraction touristique de la commune. Le village a gardé un côté rural, champêtre et c'est ce que vous appréciez, n'est-ce pas ? !.



**AEP GROUP**

Z.A. Les Pins - 43620 Saint Pal De Mons  
**04 71 66 69 83 Fax 04 71 66 69 84**  
[aep@aep-group.com](mailto:aep@aep-group.com)

TERRASSEMENT  
CANALISATIONS

**Celle TP**

L'Obre - Le Villard  
 43 600 SAINTE SIGOLENE  
[celle-jean-marc@wanadoo.fr](mailto:celle-jean-marc@wanadoo.fr)

04 71 66 65 47  
 06 08 28 65 06  
 06 64 13 57 79

# La vie municipale

## Marché de Noël



Les crêpes des ados



La calèche

Le traineau



Les exposants

**SAINT-PAL-DE-MONS**  
**MARCHE DE NOËL**  
 au Cœur du Bourg  
 Samedi 20 Décembre 10h -19h  
 Dimanche 21 Décembre 9h -18h

**ANIMATIONS GRATUITES**  
**SAMEDI**  
 Balade des Enfants avec des  
 Châles de Tricotage  
**DIMANCHE**  
 Promenade en Calèche  
 et Orgue de Barbarie  
 Présence du Père Noël

**ARTISANAT**  
 Décorations, art floral, santons, crèches,  
 fabrique de jouets en bois, tableaux,  
 bijoux, savons, mitaines,  
 produits de soles, lampes  
 en sel, trésets, bougies  
 en pierre, mosaïque, objets  
 laqués en bois, bougies,  
 parfums, objets en orier,  
 artisanat Népalais et Indien...

**COIN GOURMAND**  
 Crêpes, marrons chauds,  
 bûches à papa, sucettes,  
 confitures de lentilles,  
 vertus du Pays, boissons  
 chaudes, coiffures...



# Centre Communal d'Action Sociale : Journée de l'Amitié

*Le jeudi 23 octobre, les Aînés de notre commune se sont retrouvés pour leur traditionnelle journée de l'amitié.*

Cette journée organisée et offerte par le Centre Communal d'Action Sociale a débuté à 11h30 par un apéritif servi à la Médiathèque. Les personnes présentes ont pu admirer à cette occasion l'exposition de ferronnerie de M. Pascal Noirie.

Puis tout le monde s'est retrouvé à la Salle de Fêtes pour déguster un succulent repas préparé et servi avec brio par le restaurant Les Feuillantines. Un très grand merci à Sandrine et Vincent Marcoux pour la parfaite organisation de ce délicieux repas. Notons que cette année 12 résidents de la maison de retraite, accompagnés par Hélène et Marie, se sont joints aux 115 aînés présents à ce repas.

Ce repas s'est déroulé dans une ambiance familiale et festive sous la houlette de notre musicien, chanteur et animateur san palou : Pierrot Faure.

Rendez-vous à l'année prochaine pour une prochaine Journée de l'Amitié.



**SIGOBAT**  
**SIGOBAT**  
 Z.I. Les Taillas - BP 20 - 43600 SAINTE SIGOLENE  
 Terrassement - Maçonnerie - Béton Armé  
 Tél : 04-71-75-60-70 - Fax : 04-71-75-60-74  
 sigobat@wanadoo.fr

 **GOLEN'AUTO**

AGENT RENAULT

Route de Monistrol  
 43600 Ste Sigolène  
 Tél. 04 71 61 14 70  
 golenauto@orange.fr

- Mécanique
- Carrosserie\*
- Dépannage
- Location Véhicules Renault Rent
- Vente Véhicules neufs et occasions

\*atelier réparation carrosserie toutes marques et toutes assurances

# Ecoles, crèche

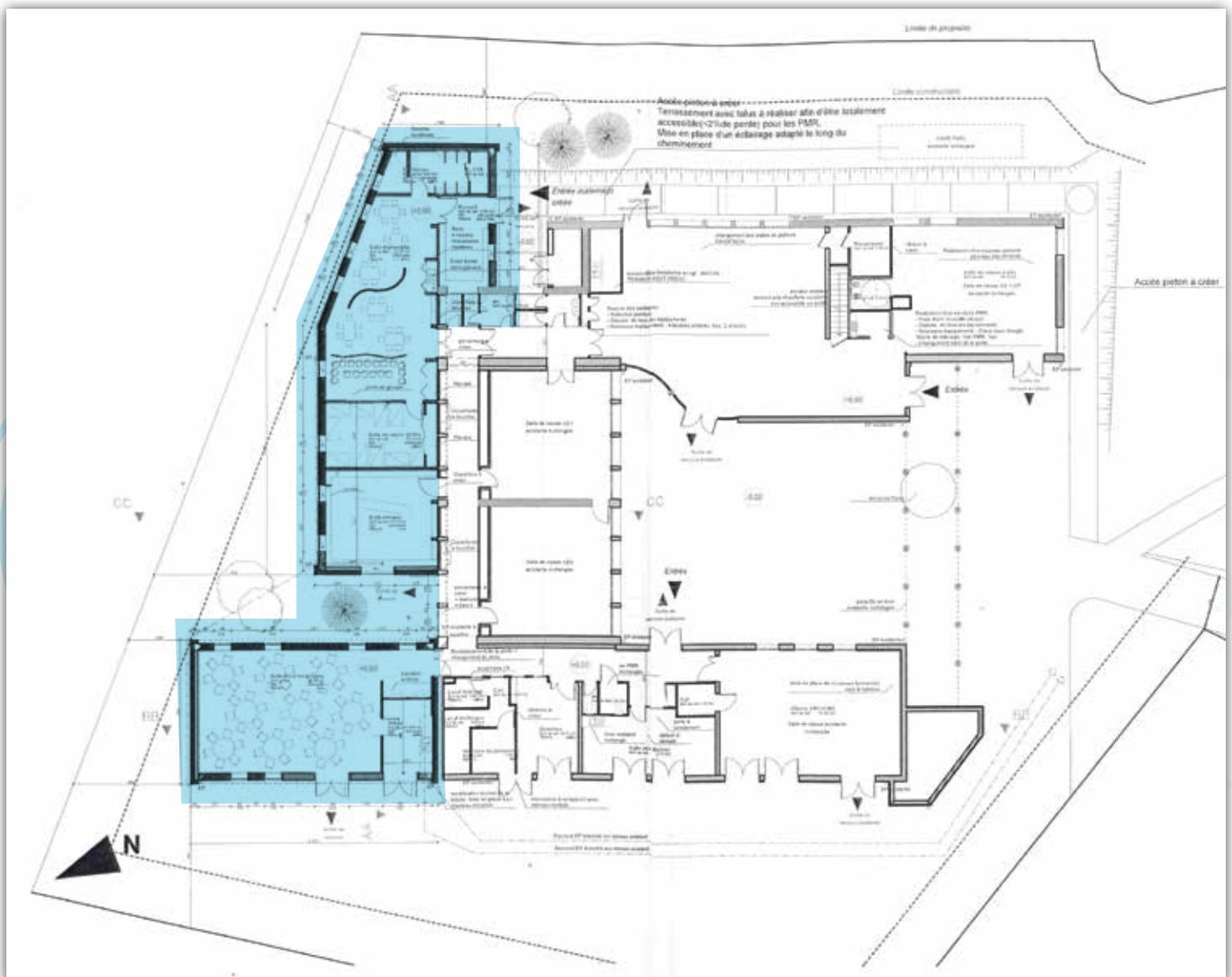
## Les travaux d'extension de l'école publique intercommunale Marcel Ayme

*Les effectifs des élèves augmentant (124 inscrits cette année), il a fallu prendre la décision d'agrandir les locaux.*

Cette décision a été le fruit d'une concertation entre les élus des communes de Saint-Pal-de-Mons et de Saint-Romain-Lachalm, l'équipe pédagogique de l'école, l'inspecteur de l'Enseignement

primaire et les représentants des parents d'élèves lors des Conseils d'école.

Le projet retenu a été celui conçu par un bureau d'architectes du Puy en Velay : Let's GO.





Il concernait la création d'un réfectoire pour 54 enfants, d'une salle de classe pour maternelle, d'une salle de repos de 20 lits, d'une bibliothèque, de sanitaires. Ces travaux ont fourni l'occasion de réaménager l'espace de vie et de travail des enfants dans les bâtiments existants. Le montant total des travaux réglé à ce jour s'élève à 426.059 €. Pour le règlement, cette somme a été partagée entre les deux communes selon une convention ancienne qui répartit ainsi le coût de travaux d'investissement : 2/3 pour la commune de Saint-Pal, 1/3 pour celle de Saint-Romain, soit 284.039 € pour Saint-Pal et 142.020 € pour Saint-Romain. Une aide de 40.000 € a été accordée par l'Etat au titre de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux**, ainsi qu'une dotation d'action parlementaire.

Tout le possible a été fait

pour que les travaux soient effectués hors période scolaire. Les entreprises et corps de métier les ont réalisés avec le soin, la technique et dans les délais attendus. Les élus des deux communes ont été présents à chaque réunion de chantier, soit une par semaine et parfois plus quand les circonstances l'exigeaient. La veille de la rentrée des classes, une grande partie des élus s'est mobilisée pour assurer un grand nettoyage et la remise en place du matériel scolaire.

Nous remercions le personnel de l'École pour sa disponibilité mais également les enseignants qui ont su s'adapter aux circonstances difficiles. A signaler enfin qu'un partenariat avec le Lycée Léonard de Vinci de Monistrol, qui renouvelait son parc informatique, a permis d'obtenir une dotation de quinze ordinateurs.



Salle de repos



Bibliothèque



Réfectoire



Nouveau bâtiment

# Ecoles, crèche

## Nouveaux rythmes scolaires à l'école publique

*La réforme des rythmes scolaires a pour but de raccourcir la journée scolaire de l'enfant et d'étaler les apprentissages sur 5 jours en privilégiant le matin, moment où les enfants sont le plus réceptifs.*

La classe se termine donc à 15h30 et ce temps est compensé le mercredi matin.

Des **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** ont été mis en place de 15h45 à 16h30. Ils sont facultatifs et sont gérés par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon. Ils se passent au sein de l'école et sont encadrés par les **Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles** et des animateurs spécialement recrutés.

Les activités se déroulent autour de 5 grands thèmes :

- éveil et découverte sportive
- contes et arts créatifs
- citoyenneté
- petits jeux et jeux collectifs
- temps calmes

Les inscriptions se font par période scolaires (de petites vacances à petites vacances)

Cette année est une année d'essai. La Communauté de Communes se laisse une période d'observation afin d'adapter et assouplir ce service.

Un ramassage spécial est également organisé par la mairie de Saint-Pal à partir de 15h45.

**Communauté de Communes  
du Pays de Montfaucon :**  
**04 71 65 74 10**



**sigoplast**

ZA Courtanne - La Charatte  
43620 St Pal de Mons  
Tél. 04 71 75 60 00 - Fax. 04 71 66 18 38  
contact@sigoplast.com  
www.sigoplast.com

**RIFFARD Christophe**  
Réparation soudure T.P. - Carrières Agricole et Industrie

**06 32 37 69 08**

43620 Saint Pal De Mons  
christophe.riffard@orange.fr

# Infos utiles

## Programme « Habitez mieux »

🏠 **“Habiter Mieux” c’est une aide financière** pour permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique afin de mieux chauffer les logements et de gagner en confort tout en diminuant le montant de la facture énergétique.

🏠 **“Habiter Mieux” c’est aussi la garantie d’un accompagnement personnalisé** reconnu par les pouvoirs publics pour les travaux. Un spécialiste se déplace chez vous pour réaliser le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous votre projet de travaux, faire réaliser les devis par des professionnels et vous aider à les comparer, monter vos dossiers de financement et suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux.

🏠 **“Habiter Mieux” c’est une aide de l’Agence Nationale pour l’Amélioration de l’Habitat**

(A.N.A.H.) accordée selon les conditions de ressources et s’élevant à 35 ou 50 % du montant total des travaux.

🏠 **“Habiter Mieux” c’est une aide forfaitaire d’un montant minimum de 3 000€** au titre des “investissements d’avenir”.

🏠 **“Habiter Mieux” c’est une aide complémentaire de la communauté de communes des Marches du Velay d’un montant de 500€.**

### LES CONDITIONS

- **Vous occupez le logement** dont vous êtes propriétaire.
- **Votre logement a plus de quinze ans** à la date où votre dossier est déposé et n’a pas bénéficié d’autres financements de l’État, dont un prêt à taux zéro, depuis 5 ans.
- **Vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique** de votre logement

d’au moins 25 %, ils n’ont pas commencé avant le dépôt de votre dossier et seront intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.

### Des aides financières pour l’amélioration énergétique des logements

**De quel montant d’aide pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux d’un montant de 12 000 euros ?**

Une aide de 10 000€ avec une avance possible dès le début des travaux.

\* Exemple pour un projet de travaux d’amélioration sur la base d’un ménage aux ressources très modestes soit 20 833€ (deux personnes dans le ménage).

### LES AVANTAGES DU PROGRAMME

- Vous bénéficiez des conseils d’un technicien spécialisé sur les économies d’énergie pour la définition, la mise en oeuvre et le suivi de vos travaux.
- Vous bénéficiez d’une aide financière importante selon vos ressources.

### PERMANENCES 2015

#### En mairie de Saint-Pal-de-Mons

Les 19/03, 16/07 et 19/11 de 15h 30 à 16h 30

#### Au Centre Communal d’Action Sociale de Sainte-Sigolène

Les 22/01, 19/02, 19/03, 16/04, 21/05, 18/06, 16/07, 20/08, 17/09, 15/10, 19/11 et 17/12 de 11h à 12h.

#### PACT HAUTE-LOIRE

77, rue du Faubourg St Jean  
au Puy en Velay.  
Tél. 04 71 09 14 07

# Infos utiles

## Tarifs Municipaux

### CIMETIÈRE

#### ► TOMBES et CAVEAUX

Concessions trentenaires : 60€ le m<sup>2</sup> ;

Concessions à perpétuité : 200 € le m<sup>2</sup>.

#### ► COLUMBARIUM

Concession trentenaire d'une case de quatre urnes : 1 500€.

### CIMETIÈRE - TRAVAUX DE FOSSEUR EFFECTUÉS PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

Enterrements (ouverture fosse) : 110€ Hors Taxes ;

Enterrements (ouverture caveau) : 110€ Hors Taxes ;

Exhumations : 140€ Hors Taxes ;

Exhumations de terre et ré inhumations, Fosse / caveau : 190€ Hors Taxes ;

Exhumations de caveau et ré inhumation en caveau : 70€ Hors Taxes ;

Nettoyages de caveau, par corps : 110€ Hors Taxes ;

Taxe pour dispersion des cendres : 60€ Hors Taxes.

### LOCATION DES SALLES DU BÂTIMENT À USAGE MULTIPLE

#### 1) aux particuliers

*UNIQUEMENT pour les résidents de SAINT-PAL-DE-MONS à titre principal ou à titre secondaire, uniquement pour des fêtes familiales :*

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque - caution et d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile : 500€.

► Réserve pour une durée limitée à trois ou quatre heures pour des apéritifs ou vins d'honneur à l'occasion de mariages uniquement (nettoyage compris) : 110€.

► Autres cas : mariages, repas de familles, anniversaires, soirées prolongées (nettoyage compris) : 160€.

#### 2) aux associations, organisatrices de soirées récréatives (concours de belote, fêtes de quartiers, etc...)

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque d'une caution et d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile : 300€.

► Location : Gratuite.

► Montant du nettoyage par réservation : 50€ (Gratuit si la salle est rendue propre).

#### 3) aux associations utilisatrices pour des

#### réunions, des Assemblées Générales, voire des entraînements :

► Location - nettoyage compris : Gratuite

### LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

#### 1) pour les associations (soirées récréatives ou culturelles)

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque, d'une caution et d'une Attestation d'Assurance Responsabilité Civile : 300€.

► Location : Gratuite.

► Montant du nettoyage par réservation : 70€.

#### 2) pour les particuliers

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque, d'une caution et d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile : 500€.

► Location - nettoyage compris :

a) demandeur de Saint-Pal-de-Mons : 250€.

b) demandeur extérieur : 500€.

#### 3) Location pour les Anniversaires des 18 / 20 ans

► Demandeur de Saint-Pal-de-Mons exclusivement : 160€ ;

► Option montage de podium jusqu'à 6 m<sup>2</sup> maximum : 50€.

### LOCATION DE LA SALLE DE VOTE

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque, d'une caution et d'une Attestation d'Assurance Responsabilité Civile : 500€.

► Location pour les particuliers pour des apéritifs ou vins d'honneur à l'occasion de mariages (nettoyage compris) : 130€.

► Location pour les associations pour des réunions uniquement (nettoyage compris) : Gratuite.

### LOCATION DE MOBILIER AUX PARTICULIERS

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque et d'une caution de : 160€ ;

► Location par banc : 1€ ;

► Location par table : 1.50€.

### LOCATION DE MOBILIER AUX ASSOCIATIONS

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque et d'une caution de : 200€ ;

► Location : Gratuite.

### LOCATION DU CHAPITEAU (monté) ET DU MOBILIER

#### Pour les Associations :

► Demande de réservation par écrit, accompagnée :

- d'un chèque - caution pour le chapiteau de : 500€ ;

- d'un chèque - caution pour le mobilier de : 500€ ;

- d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile.

► Montage / Démontage (minimum 5 personnes) : 200€.

#### Pour les particuliers

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque, d'une caution pour le chapiteau et d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile de : 500€ ;

► Location du chapiteau : 120€ ;

► Location du plancher : 120€.

### LOCATION DU PODIUM AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE

► Demande de réservation par écrit, accompagnée d'un chèque, d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile et d'une caution de : 1 000€ ;

► Prêt minimum de 30 m<sup>2</sup>

Location par m<sup>2</sup> : 3€.

### TRANSPORTS ET CANTINE SCOLAIRES

Nouvelle tarification du ramassage scolaire à compter de la rentrée scolaire 2014-2015 :

► 38€ par trimestre et par enfant pour 5 trajets aller et retour par semaine,

► 34€ par trimestre et par enfant pour 4 trajets aller et retour par semaine.

► 25€ par trimestre et par enfant pour 5 trajets aller ou retour par semaine

► 23€ par trimestre et par enfant pour 4 trajets aller ou retour par semaine

► 10€ par trimestre et par enfant pour le trajet du mercredi au centre de loisirs

► 23€ par trimestre et par enfant pour 4 trajets retour des collégiens (Barthou/ domicile)

Nouvelle tarification de la cantine scolaire applicable dès le mois de novembre 2014 :

► Repas enfant : 3.50€ - Repas adulte : 4.50€

# Calendrier des Manifestations 2015

## Janvier

- **Samedi 3** : La Boule Amicale **Concours de Belote** au BUM l'après-midi.
- **Lundi 12** : Club bel horizon **Thé dansant** à la Salle des Fêtes.
- **Samedi 17** : Comité des fêtes **Assemblée Générale** au BUM. Vigilante Gym **Compétition Poussines** au Gymnase + Salle Socio.
- **Samedi 24** : Familles Rurales, ADMR **Galette des Rois** au BUM.
- **Dimanche 25** : École Saint-Joseph **Loto** à la Salle des Fêtes.

## Février

- **Samedi 7** : La Municipalité et le Théâtre de l'instant **Spectacle Mémoires d'oubliés** à la Salle des Fêtes.
- **Samedi 28** : Comité des Fêtes **Soirée karaoké** à la Salle des Fêtes.

## Mars

- **Vendredi 6** : **Don du Sang** 16 h à 19 h au gymnase + Salle socio.

- **Dimanche 8** : Country **Thé Dansant** à la Salle des Fêtes.
- **Samedi 14** : Ecole St Joseph **Thé dansant** à la Salle des Fêtes.
- **Vendredi 20** : Don du Sang **Assemblée Générale** au BUM.
- **Samedi 21** : Culture et loisirs **Les Chataigneux** à la Salle des Fêtes.
- **Vendredi 27** : Familles Rurales **Soirée Inter Activités** à la Salle des Fêtes

## Avril

- **Samedi 11** : Comité des Fêtes **Fête des Enfants** au Gymnase
- **Dimanche 12** : Use S Mell **Rando** au BUM
- **Vendredi 17** : Théâtre **Représentation** à la salle des fêtes
- **Samedi 18** : Théâtre **Représentation** à la salle des fêtes

- **Samedi 18** : Club Ados **Spectacle** au gymnase
- **Vendredi 24** : Théâtre **Représentation** à la salle des fêtes
- **Samedi 25** : Théâtre **Représentation** à la salle des fêtes

## Mai

- **Dimanche 17** : Vigilante Gym **Compétition Régionale** au Gymnase + Salle Socio + BUM

## Juin

- **Samedi 6** : La Boule Amicale **Concours** au BUM
- **Dimanche 7** : Cyclo Club **20 Ans** au BUM
- **Samedi 13** : **Fête de la Musique** Place du Centre Bourg

## Septembre

- **Samedi et dimanche 12 et 13** : **Vogue**

# Infos utiles

## Syndicat des Eaux : paiement par internet

Depuis 2 ans, nous avons mis en place un nouveau mode de paiement concernant vos factures d'Eau et d'Assainissement : **Le paiement par internet → T.I.P.I.** (Titre Payable Par Internet)

Le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) vous permet de payer en ligne, par carte bancaire, votre facture d'Eau et d'Assainissement. Il est développé par la Direction Générale des Finances Publiques.

Alors, n'hésitez plus et **simplifiez-vous la vie** en adoptant ce mode de règlement, en allant sur le site :

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Il vous suffit de renseigner vos « **Identifiant Collectivité** » et « **numéro de facture** » que vous retrouvez sur votre talon de paiement. (Voir exemple ci-dessous)

<b>PAIEMENT A EFFECTUER A :</b>		<b>TALON DE PAIEMENT</b>	
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES QUAI DES ROCHES 43120 MONISTROL, St. Tél : 04.71.66.51.38		DUPLICATACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT Commune de SAINTE-SIGOLENE	
Votre identifiant collectivité		Commune de SAINTE-SIGOLENE	
Centre des Finances Publiques 43120 MONISTROL, St.		CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 43120 MONISTROL, St.	
Rég. n° : 213 840 333 000		MR	
Montant : 177,63 €		43600 SAINTE-SIGOLENE	
Ref. à appeler : 90013461		43600 SAINTE-SIGOLENE	
Votre numéro de facture			

### SES AVANTAGES

- Accès facile au service, **la plateforme TIPI est accessible 24h/24 et 7j/7**
- Transaction **simple, rapide et sécurisée**
- Service en ligne **moderne**
- Délivrance par mail d'un **récépissé après chaque paiement**



### SYNDICAT DES EAUX

19 Route de Monistrol

43600 SAINTE-SIGOLENE

04.71.66.62.11 fax : 04.71.66.18.68

Mail : facturation@sell43.fr

Syndicat des Eaux

Cannes / Films / Hoses  
Feuilles / Coffres / Sacs  
Tubes / Filles / Roules  
Sheets / Cores / Bags

Emballages - Médicaments /  
Pharmaceutiques / Cosmétiques  
Aliments / Blanchisseries  
Caoutchouc / Industries  
Packaging for  
Medical / Pharmaceutical / Cosmetic  
Food / Laminates / Rubber / Industry purposes

EXTRUSION • IMPRESSION • TRANSFORMATION • REGRANULATION Extrusion - Printing - Processing - Regranulation  
POLYMERES CONVENTIONNELS ET INNOVANTS Conventional and Innovating Polymers

GAMMES **PHI-PE** text/ecolltext/hydrotext/ignitext/biotext/vicasac/brigsac  
**STÉFANY EMBALLAGES SERVICES**  
Zone industrielle de Courtauze - 43620 ST-PAL-DE-MONS - FRANCE  
Tél. 04 71 66 83 68 - Fax 04 71 81 90 24  
[www.sell43.fr](http://www.sell43.fr) • [www.ses-packaging.com](http://www.ses-packaging.com) • [www.sacs-solubles.com](http://www.sacs-solubles.com) • [www.sacs-zip.com](http://www.sacs-zip.com) • [www.rubberbag.fr](http://www.rubberbag.fr)  
E-mail : [contact@sell43.fr](mailto:contact@sell43.fr) - [export@ses-packaging.com](mailto:export@ses-packaging.com) - [ses@rubberbag.fr](mailto:ses@rubberbag.fr) - [#stelenbal](https://www.instagram.com/ses43) - [#ses43](https://www.instagram.com/ses43) - [@ses43](https://www.instagram.com/ses43)

**Louis SOUVIGNET**

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**  
NEUF ET RÉNOVATION  
**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**POÊLES ET CHAUDIÈRES À GRANULÉS**  
**DÉPANNAGE • MICRO-RÉSEAUX CHALEUR**  
**SANITAIRE • RÉSEAUX INDUSTRIELS**

La Bruyère - 43620 Saint Pal de Mons  
**06 08 10 79 17**  
[souignet.louis@gmail.com](mailto:souignet.louis@gmail.com)

# Manifestations

## Commémoration de la guerre 14-18

### ■ Commémoration du 11 novembre

*Elle s'est tenue chez nous le dimanche 16 novembre. Elle a débuté par une messe du souvenir qui a réuni un assez grand nombre de gens dans une atmosphère de recueillement.*



Puis, un défilé conduit par une fanfare et suivi par une partie de la population sans paloune est allé jusqu'au cimetière.

C'est là que devant le monument aux Morts pour la France ont été joués des hymnes, prononcés différents discours sur la guerre de 14-18 et d'autres plus récentes, déposées des gerbes de fleurs. Les enfants des écoles y ont tenu un rôle important.

Devant le Maire et des élus, des représentants des sociétés, des militaires, les Anciens de la Guerre d'Algérie, leurs parents et d'autres spectateurs, les enfants ont accroché aux branches de quatre oliviers (arbre symbole de la paix), les fiches d'identité des 23 soldats de Saint-Pal morts en 1914 et ont chanté une chanson pacifiste, « La Marseillaise » de Graeme Allwright.

Les participants se sont ensuite rendus dans la salle d'exposition de la Médiathèque, où ils ont pu observer des objets ramenés de la Grande Guerre et prêtés par des familles, mais aussi des panneaux et cartes évoquant avec des textes et des images d'époque les grands événements qui marquèrent ces quatre années de souffrances.

Un verre dédié à l'amitié clôturait cette journée du souvenir.



Enrobés, aménagements extérieurs, TP, etc...

20, Rue Flachères 43600 Sainte Sigolène  
Tél/fax 04 71 66 46 30 Port 06 89 26 33 33  
[www.enrobe-amenagement.fr](http://www.enrobe-amenagement.fr)

## Le Chansou

TABAC - LOTO - JEUX - PRESSE  
PHOTO D'IDENTITÉ - PILES - LALIBRAIRIE.COM

19, rue du Grand Chemin - SAINT PAL DE MONS

**04 71 66 61 44**

[lechansou@orange.fr](mailto:lechansou@orange.fr)

# Manifestations

## Conférences et expositions

### ■ Le rôle des femmes pendant la première guerre mondiale et leurs premiers pas vers l'émancipation

Tel était le titre de la très intéressante conférence proposée par Mme Jeanne Marie Sauvage-Avit le samedi 15 novembre, à 10 heures, dans la salle d'exposition de la Médiathèque.

La conférencière a su captiver l'attention du public avec des données précises, copieuses, illustrées de reproduction de photos d'époque et commentées avec beaucoup de passion. La vie des femmes fut dure à cette époque pour celles qui devaient faire le travail des hommes à la ferme et pour celles qui en ville

devaient nourrir leur famille en travaillant dans les usines de fabrication d'armes. C'est en grande partie grâce à leur travail que la guerre fut gagnée. Elles y gagnèrent de la considération et une relative liberté.

Les participants ont pu profiter de l'occasion pour observer les objets/souvenirs de la guerre de 14-18 prêtés par des habitants et exposés dans la salle ; et se remémorer les principaux événements de ces quatre années de combats en lisant les panneaux les évoquant au moyen de repro-



ductions de discours, articles de journaux, photos, accrochés dans la salle. Car cette conférence était le premier acte d'une opération de commémoration voulue dense, pédagogique et forte.

### ■ Saint-Pal-de-Mons à la veille de la Grande Guerre et ses soldats morts pour la France en 1914

Trois semaines plus tard, le samedi 6 décembre 2014, c'est M. Daniel Durand qui donnait une conférence dans la même salle.

Celle-ci s'était enrichie entre temps d'une exposition supplémentaire sur panneaux, prêtée par l'Office National des Anciens Combattants et consacrée aux « Soldats de la Haute-Loire pendant la Guerre de 14-18.



Le conférencier a commencé par brosse un tableau précis, étoffé et illustré de reproductions de cartes postales d'époque de ce qu'était Saint-Pal en juin 1914. Il nous a montré notamment à quoi ressemblaient le bourg et la campagne dans ces années-là.

Il nous a appris que la commune était encore très rurale, que la population vivait en grande partie dans les hameaux, qu'elle était constituée essentiellement d'agriculteurs. Il nous a aidés à imaginer quelle pouvait être leur vie quotidienne : aucun n'avait l'eau courante, peu disposaient de l'électricité, les chemins étaient

encore empierrés. Les enfants avaient malgré tout une école libre et une école laïque à leur disposition(...)

Puis il a expliqué comment, en juillet 1914, le pays s'est vidé d'un grand nombre de ses habitants : 3 classes de soldats faisant leur régiment et 10 classes de réservistes mobilisées ; rejoignant leurs casernes au Puy, à Saint-Etienne, Montbrison avec le train pris en gare de Lichemaille ; et très rapidement envoyés sur les fronts des Vosges et un peu plus tard de la Marne et de la Somme ; où 25 d'entre eux furent tués dans les six premiers mois de la guerre.



# Proposer des animations culturelles de qualité : Le Carrefour des auteurs

*Le dimanche 30 novembre, c'était à la Médiathèque le carrefour annuel des auteurs. Seize d'entre eux avaient répondu à l'invitation.*

Certains déjà connus du public, d'autres nouveaux; les uns écrivant des romans d'intrigue policière, d'autres des romans à contenu plus romanesque et sentimental mais dont les personnages évoluent dans un milieu régional familier; d'autres des témoignages historiques et cette année, vous vous en doutez, consacrés à la

Grande Guerre. L'ambiance fut courtoise, chaleureuse mais aussi, par moments, teintée d'un humour servant à masquer une certaine déception.

Les lecteurs et clients attendus ne furent, en effet, pas légion. Pourtant, et dans le souci d'en faire une journée assez festive et populaire, il avait été décidé d'incorporer à

cette journée la remise des prix – tous les participants ont été primés – au concours municipal des Maisons Fleuries, des lectures en occitan et un concert de chants traditionnels par le groupe local bien apprécié des Cigales Vellaves.

Les organisateurs réfléchissent déjà à modifier la formule de cette découverte de l'écriture - pourtant pas nécessairement savante, pas a priori sans lien avec nos préoccupations quotidiennes, pas inévitablement morose - offerte à la population. Vos propositions seront les bienvenues.



Carrefour auteurs



Les Cigales vellaves



Prix maisons fleuries

# Manifestations

## La Sainte-Barbe

*Le samedi 29 novembre, au Centre de Secours Saint-Pal/Sainte-Sigolène, les sapeurs pompiers ont fêté Sainte-Barbe.*

Elle est, en effet, la patronne des pompiers, artilleurs et mineurs. La cérémonie s'est déroulée en présence des élus des deux communes, des représentants du Conseil Général et de la suppléante de notre député, Mme Valentin.

Un dépôt de gerbes a d'abord eu lieu devant la stèle du Centre de Secours, monument érigé pour commémorer le souvenir des sapeurs pompiers disparus. Une deuxième gerbe a ensuite été déposée au pied du Monument aux Morts situé dans le cimetière de Saint-Pal-de-Mons. Puis, les participants ont assisté à un office religieux célébré en l'église de Sainte-



Sigolène. Après la messe et en présence des autorités, divers diplômes de formation (secourisme, désincarcération, extinction des feux de forêts ...) et des médailles (20, 25, 30 ans de services comme pompiers

volontaires) ont été remis à ceux dont les compétences et le dévouement devaient être honorés.

La soirée s'est terminée, comme le veut la coutume, par un repas dansant.

## L'arbre de Noël



Samedi 3 janvier, les Pompiers fêtaient Noël pour le bonheur des enfants. Le soir, étaient réunis pompiers actifs et pompiers retraités autour d'un bon repas préparé par les pompiers actifs.

# La vie associative

## Chapeau les enfants !

L'association Culture et Loisirs, entre autres activités, propose depuis plusieurs années déjà, aux enfants et aux adultes, un atelier d'Arts Plastiques qui a beaucoup de succès.

Et l'on comprend pourquoi en admirant les objets exposés à la Médiathèque en novembre 2014. Mme Anie Dupuy, l'animatrice, sait très bien tirer parti des ressources d'imagination et de création de chacun des enfants qui se passionnent pour les techniques qu'elle propose. Sont ainsi présentés des peintures et dessins figuratifs et d'autres juxtaposant des formes géométriques ; tous très

colorés, pleins de fantaisie et donnant à voir des êtres reconnaissables et

d'autres plus imaginaires. Elle a aussi donné l'occasion aux enfants de montrer leur habileté à travailler l'argile : vases, croissants, tresses etc. Enfin, et un peu le clou du spectacle, des créations de chapeaux en papier, tous décorés avec inventivité. Le jour du vernissage, les enfants, nombreux, étaient heureux de montrer à leurs parents, très fiers, leurs belles créations.

Voilà une bonne initiative pour encourager les enfants à s'adonner à une activité artistique et, par là, faire émerger ou développer des talents.



## À NOTER

### Ateliers Enfants :

De 8 à 12 ans

Chaque semaine : mardi, mercredi : 16 h 30/18 h

Tarif 50 € + 7 € d'adhésion annuelle à Culture et Loisirs

Local sous la Médiathèque de Saint-Pal-de-Mons.

### Pour les Adultes :

Ateliers mensuels, sur une journée : de 10 h à 16 h



# La vie associative

## Concert bal trad à Saint-Pal-de-Mons

Samedi 29 novembre à 20h30, Salle des Fêtes de Saint-Pal-de-Mons, a eu lieu l'annuelle soirée Musiques du Monde organisée par l'association Culture et Loisirs en partenariat avec le **Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles (CDMDT43)** et le groupe **Les Cigales Vellaves**.

Cette année, c'est la musique traditionnelle française (moitié sud...) qui a été choisie, avec au programme :

**Les Cigales Vellaves**, «notre» formation san paloune de chanteuses à capella, dont la réputation n'est plus à faire, en bal comme en concert.

**Tornamai**, dont la musique cadencée, puisée dans le répertoire de chants populaires des Cévennes, soulève les danseurs : «Musique qui pique, baléti qui débogue», bourrée et rigodon, polka et scottish, valse, mazurka, farandole...

**Les Petits Renard**, très jeune formation altiligérienne qui avait la tâche délicate de clore le bal.



Les Cigales Vellaves



Tornamai



Tornamai danse



Les Petits Renards.

## Le château du Suc de Mons

*Avez-vous trouvé la réponse à la question posée page 18 du bulletin d'octobre 2014 et concernant la photo figurant en 1<sup>ère</sup> page de couverture de la parution ?*

Sur la commune de Saint-Pal-de-Mons, où se trouve le rocher qui a été entaillé de la sorte et pour quelle raison celui-ci avait été aménagé de la sorte ?

Remontons l'histoire de notre commune. Jusqu'au 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup> siècle. Epoque où aurait été construit le château « haut » du Suc de Mons, sur la partie supérieure de l'éperon granitique dominant les gorges de la Dunière.

Un château initial, « le château vieux », dont il a été retrouvé les bases des murs lors de fouilles réalisées en 1971<sup>1</sup>, était construit en contrebas du piton. Il servait à contrôler le passage dans la vallée de la rivière. Il aurait été détruit en 1285 et aurait pu servir de carrière de pierres pour la construction du château supérieur. C'est sur le haut du côté nord de ce dernier qu'a été prise la photo.

Pour en défendre l'accès, particulièrement sur les flancs est et sud moins abruptes, par où des assaillants auraient pu essayer d'attaquer le fort - alors que le flanc ouest, vertical, est imprenable - une enceinte avait été construite en dur. On y aperçoit, en effet, nettement comment le rocher a été taillé pour offrir un



soubassement solide à l'assise des pierres du mur de protection. Et cela au ras du vide. A l'intérieur se trouvaient vraisemblablement un donjon, la haute-cour, où vivaient, peut-être le Seigneur et ses familiers, un groupe de soldats sans aucun doute et une basse-cour qui servait de lieu de refuge à la population locale, en cas d'attaque.

La porte du fort était située côté nord, là où une attaque était rendue très risquée pour des assaillants. Le chemin d'accès était très étroit, la déclivité du

rocher importante, la progression rendue difficile par le manque d'escaliers remplacés par quelques encoches dans le rocher, une porte très étroite et la volée de flèches expédiées par les défenseurs à travers les archères aménagées dans le mur de fortification.

La photo vous montre justement l'emplacement taillé dans le rocher pour permettre à la porte de s'ouvrir ou de se fermer<sup>2</sup>.

Une légende maintenant concernant ce lieu assez intrigant, fascinant même.

<sup>1</sup> Et dont les objets trouvés sont visibles dans des vitrines placées dans la salle d'accueil de la Mairie

<sup>2</sup> Si de tels articles vous intéressent, nous pourrions, lors d'un prochain numéro, nous faire découvrir une autre « curiosité » locale, présentant un intérêt bien évidemment. Nous pourrions par exemple parler de pierre à cupule telle qu'évoquée sur le croquis.

# Embellissement et Patrimoine

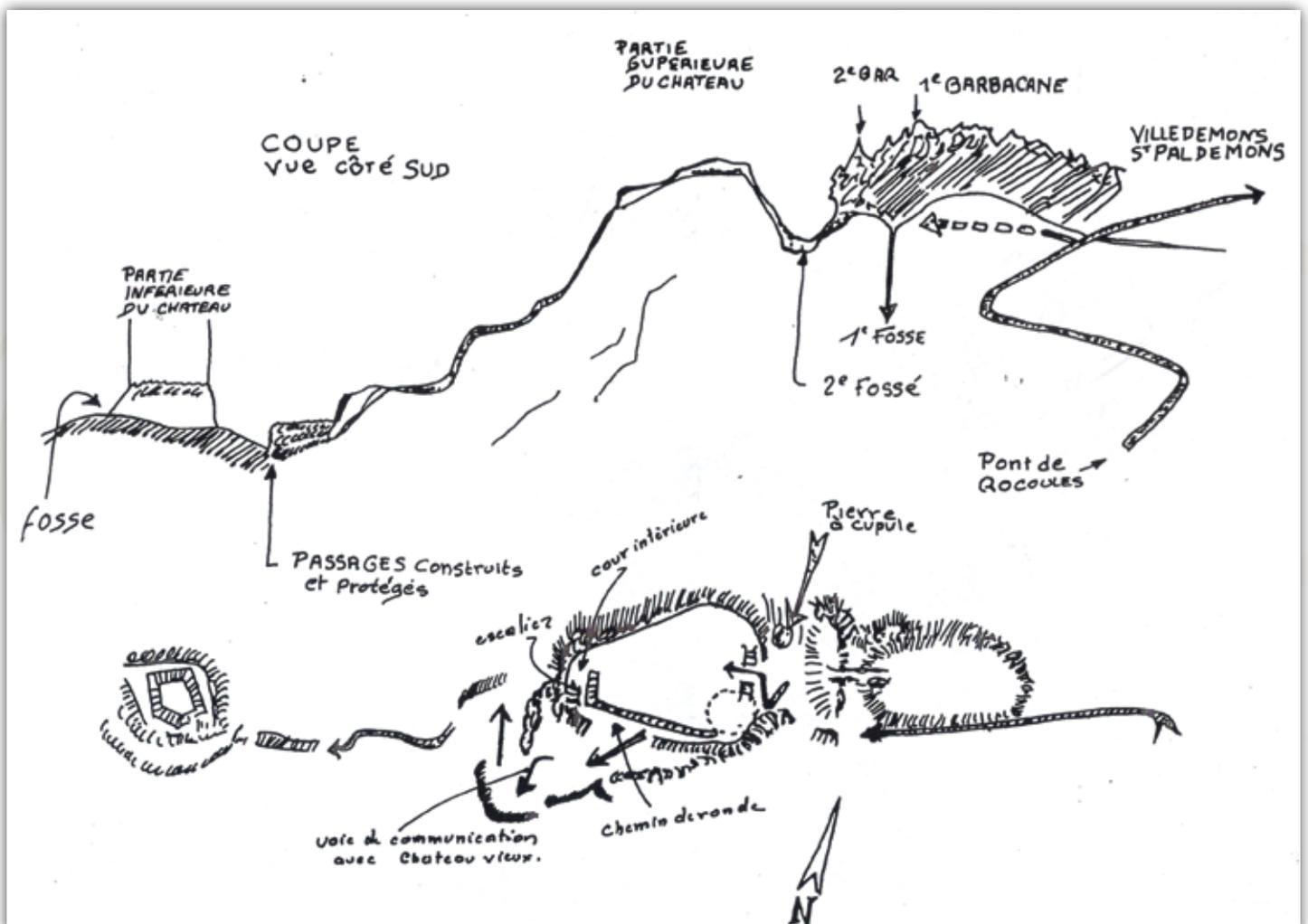
## Le château du Suc de Mons (suite)

J'ai dit plus haut que des cavités sommaires avaient été creusées dans le rocher pour en faciliter l'escalade. Et bien, ce ne sont les bâtisseurs du château fort qui les ont faites. Non ! C'est le Diable ! Vous ne voulez pas me croire ? C'est bien dommage. Car un jour qu'un paysan du coin (du hameau de Ville de Mons, peut-être) emmenait une vache à la foire à Montfaucon (en passant par le Pont de Raucoules, qui sait) pour la vendre là-bas, celle-ci

encore plus rétive que d'habitude, refusait d'avancer. Rien n'y faisait, ni les jurons et les coups de bâton du paysan, ni les morsures du chien. Le paysan, excédé, ne sachant plus à quel saint se vouer, s'écria (en patois, bien sûr): « Guerça de veilha gora, si lou Diable me pouvià deipaitar de thu e t'impourtar aou Su de Moun ! [Garce de vieille carne, que le Diable me débarrasse de toi et t'emporte au Suc de Mons !]. Pas fainéant le Diable ! Il souleva

la bête, l'emporta dans les airs et la laissa tomber sur le flanc nord du rocher du Suc de Mons. Ce sont les sabots de la vache qui, en frappant le rocher, y ont creusé ces petites cavités.

Vous ne voulez pas me croire. Et pourtant, si vous avez la curiosité d'escalader ce rocher, vous serez bien contents, pour pouvoir grimper sans risquer de glisser, de pouvoir mettre vos pieds dans les traces de ceux de la vache !





## Dans les espaces naturels, peut-on circuler en quad, moto, 4x4 à son gré, en toute fantaisie ? Bien sûr que non !

*Mais pourquoi y aurait-il des limitations, des interdictions même à l'exercice de ce qui semble une liberté élémentaire ?*

On ne pourrait donc pas pratiquer un sport ou un loisir motorisé où bon nous semble ? Tiens donc ! Il ne manquerait plus que cela !

Pourtant, même si certains le nient ou ne veulent pas l'admettre, la nature est fragile. Et la circulation des véhicules à moteur - moto, mini-moto, quad, 4x4 et véhicule de tourisme - en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (routes nationales, départementales, communales et chemins ruraux) - a un impact sur les milieux naturels. Elle altère les habitats des animaux et modifie leur comportement. Elle détruit la flore en l'écrasant, en la déracinant. Mais, elle est aussi source de dangers : risques d'accident pour le conducteur du véhicule et son (ses) passager(s), risques d'éboulement des accotements, des murets de soutènement et plus généralement de dégradation des pistes et chemins. Par son vacarme, en outre, elle nuit à la tranquillité des promeneurs et des personnes qui ont fait le choix de s'installer dans l'un de ces endroits encore un peu sauvages.

La circulation dans de tels lieux - c'est le cas, précisément, des abords de la Chapelle de Laval, de ceux du Suc de Mons, des rives de la Dunière et de la rivière elle-même - est donc réglementée. En clair, et pour être concret, personne ne peut avec son véhicule à moteur traverser une rivière, la Dunière comprise. Ni s'engager sur les voies qui ne sont pas - et c'est visible, manifeste - à cause de leur étroitesse, de leur nature très accidentée, ouvertes à la circulation publique : c'est les cas des sentiers d'accès à la Chapelle Saint-Julien-la-Tourette (Laval).

Pour être très clair, ce n'est pas seulement « le hors piste » qui est interdit, mais aussi la circulation dans « les chemins ruraux ». Ces chemins font partie du domaine privé de la commune

mais sont affectés à l'usage du public. Leur fermeture à la circulation des véhicules à moteur peut être décidée pour des motifs de sécurité, de tranquillité publique et de protection de l'environnement (patrimoine menacé : faune, flore, sentiers et terrains soutenus par des murets de pierres sèches, vestiges de bâtiments).



# Embellissement et Patrimoine

A cet effet, et en vertu notamment des articles L. 362-1 du code de l'environnement; L. 161-1 à L. 161-13 du code rural; L. 2213-4 et L. 2215-3 du code général des collectivités territoriales, la commune de Saint-Pal-de-Mons a décidé de fermer à la circulation des véhicules à moteur les chemins ruraux donnant accès à La Chapelle de Laval, tant l'accès nord-est, c'est-à-dire par Ville de Mons et Laval que l'accès nord-ouest par Mialaure, Côte Rousse, le Crouzet.

Un arrêté est pris, consultable en Mairie et une signalisation réglementaire (panneaux) sera

très prochainement installée à l'entrée des chemins interdits d'accès et suffisamment en amont de ceux-ci.

Que ceux qui ne voudraient pas faire preuve d'un minimum de responsabilité et de sens civique sachent qu'ils s'exposent, en ne respectant pas cette réglementation, à une amende allant de 135 à 1500€ (article R. 362-1 du code de l'environnement)! Qu'ils empruntent ces voies désormais fermées aux motos, quads, 4x4, véhicules de tourisme ou qu'ils fassent disparaître les panneaux de signalisation de l'interdiction!

Mais, et c'est l'exigence d'une très large majorité de la

population, le souci de ne pas dégrader les chemins, les sites, les vestiges de constructions et de cultures que nous ont laissés ceux qui les créent au prix d'immenses efforts; celui encore de préserver un espace naturel reposant, pittoresque et chargé d'histoire; ou celui, tout simplement, de laisser quiconque pouvoir profiter tranquillement de ces lieux qui sont un patrimoine commun, partagé par tous les habitants de la commune (et les visiteurs occasionnels), saura faire entendre raison aux plus rebelles à la discipline et aux partisans d'un individualisme sans retenue!

## information

### Loisirs motorisés interdits en forêt

La nature est fragile, lui faire subir des agressions répétées apporte des nuisances parfois irréparables



#### BRUIT

Constitue une gêne majeure pour les autres utilisateurs du milieu et la faune



#### POLLUTION

Dégrade les sols forestiers par les rejets ou fuites d'hydrocarbures



#### DÉGÂTS

Provoquent des atteintes écologiques : écrasement ou disparition de jeunes plants ou de petite taille, dérangement pour les animaux, dégradation des sols, risques d'incendie

#### Les risques encourus

pour les utilisateurs de véhicules à moteur (moto, mini-moto, quad)

Circulation sur routes et chemins forestiers :

135 €

Circulation hors piste dans les parcelles forestières :

jusqu'à 1500 €

Article R.331-3 du Code Forestier



Toutefois, les véhicules utilisés pour le service public, ou à des fins professionnelles ou d'entretien(ex : service d'incendies et de secours, tracteurs, véhicules de service ONF, exploitants agricoles ou forestiers...) ne sont pas concernés par cette interdiction.

Les véhicules non identifiables comme tels doivent porter un macaron « véhicule autorisé ».

# Le clin d'œil des professionnels et des artistes

## ● Les mosaïques de Françoise

Une cruelle maladie a ébranlé vos ressources physiques, mais celles de votre esprit n'ont pas chancelé. Vous avez choisi de lutter et de faire de cette maladie qui voulait vous emprisonner sur vous-même un remède pour la dépasser. Et vous vous êtes ouvert à l'artisanat d'art.

C'est ainsi que Françoise Passot, avec une seule main valide, a pu réaliser les belles œuvres qu'elle a présentées à l'occasion du marché de Noël. Des mosaïques. Comment s'y prend-elle ? Elle a l'idée d'un motif, d'une forme à représenter. Elle dispose sur une table un support prédécoupé (boîte en carton, planchette de bois, de contreplaqué). Elle découpe avec une pince des morceaux de faïence, les tesselles. Puis, en gardant bien à l'esprit le « dessin » de l'objet qu'elle veut figurer, elle colle ces tesselles face colorée en l'air. Il lui faut ensuite sceller le tout avec des joints au mortier.



Les compositions en mosaïques que Françoise réalise sont variées, figurant des formes géométriques ou d'autres inspirées de la nature ou encore purement fantaisistes. Les coloris sont nuancés, chaleureux. Les joints soignés. Ce sont des objets plutôt poétiques comme un cœur où accrocher son regard, un miroir où surprendre son visage ou plus utilitaires mais embellis, comme un pied de lampe, un dessous de plat.

Son travail est, en somme, un hommage à la vie.

## ● Les compositions florales de Sandrine

Madame Sandrine Trupia n'est plus une inconnue. Son atelier à Jourdy accueille des visiteurs, elle y organise des « portes ouvertes ». Elle expose désormais dans différentes manifestations comme les foires artisanales et les marchés de Noël. Que réalise-t-elle qui attire ainsi les gens ? Des compositions à base de fleurs artificielles. Comment les crée-t-elle ?

Elle peut travailler à partir d'une idée qui lui aurait été soumise. Mais, le plus souvent, en suivant sa propre inspiration. C'est une image qui lui vient spontanément à l'esprit et à laquelle elle a envie de donner forme ou un objet : une fleur, un coloris, un volume qui stimule son imagination. Après, c'est affaire de goût, de sensibilité et de technique. Savoir associer des formes pour créer un ensemble harmonieux ou contrasté, trouver une unité de ton pour les couleurs ou, là



aussi, jouer des oppositions entre celles-ci. Ce travail peut donner naissance à des créations de bouquets classiques ou fantaisistes, à disposer sur une commode ou sur la table d'un repas de fête ; à des ornements d'objets de décoration ou du quotidien : un miroir, un cadre pour photo.

De ces objets qui embellissent un intérieur et font aimer la vie !

# Le clin d'oeil des professionnels et des artistes

## ● La Fringale

Chaque vendredi soir sur la Place de l'Eglise, le camion « La Fringale » propose ses hamburgers maison (pain boulanger, steak et 4 ingrédients au choix), frites et poulet rôti

Réservation au  
**07.71.10.91.43**



## ● Auto-école Centre d'Education Routière ROYER



L'auto école **Centre d'Education Routière Royer**, implantée depuis 20 ans déjà à St Pal de Mons, garde le souci constant d'apporter à ses clients le meilleur service et vient pour cela de se doter d'une piste de formation cyclo, moto, remorque et poids lourd située Z.A. Chavanon (MONISTROL/LOIRE).

Conduire un CycloMOTEUR	
Age minimum 14 ans	
Né avant janvier 1988	: - aucun Permis
Né après «... 1988	: - BFR ou Permis AM, Bou A, A1 ou A2

Conduire une Moto	
≤ 125 cm <sup>3</sup>	Au-delà de 125 cm <sup>3</sup>
16 ans minimum ; Permis A1	Moins de 24 ans ; Permis A2
Permis B avant mars 80	Etus de 24 ans ; Permis A
Permis B après mars 1990 ; formation de 7h (circulation autorisée seulement en France)	(examen de Code si aucun permis passé dans les 5 dernières années)

Tracter une remorque	
Permis B ; si PTAC remorque ≤ 750 kg	
Formation B96 ; si PTAC remorque > 750 kg et PTAC voiture + PTAC remorque > 4250 kg	
Permis BE ; si PTAC remorque > 750 kg	PTAC voit + PTAC rem > 4250 kg
Pour les cartes grises PTAC=PTO-F2= Poids Total Autorisé en Charge	

LES PERMIS	
AM	7 heures de formation
B	Permis véhicule de tourisme (PTAC < ou = 3500kg, 8 passagers max)
A1	20 heures minimum de formation + Examen Code + Examen plateau et circulation
A2	20 heures minimum de formation + Examen plateau et circulation (examen code si permis de + de 5 ans) Puissance 47 ch maximum Né, 2 ans de permis A2 + 7 heures de formation = permis A
A	20 heures minimum de formation + Examen plateau et circulation (Examen code si permis de + de 5 ans)
B96	Permis B + 7 heures de formation
BE	Examen Code si Permis B de plus de 5 ans Examen plateau et circulation sur une demi journée Visite médicale à renouveler tous les 5 ans

Pour tout renseignement sur nos formations dont le détail figure dans le descriptif ci-dessous, deux numéros à votre disposition: **04 71 75 49 90 - 06 80 88 07 05**



## ● La kinésithérapie à l'Espace de Santé

Le cabinet est situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'Espace de Santé, place de l'Eglise. Vous y recevez actuellement, sur rendez-vous, deux praticiens. Tél. : 04 71 56 45 47. Ils vous y proposent leurs soins du lundi, 8 heures au vendredi, 20 heures. Ils peuvent aussi se rendre à votre domicile. Voici des informations sur trois des formes de kinésithérapie qui peuvent vous être proposées.



### MASSAGE AYURVEDIQUE "ABHYANGA"

Le **Massage Ayurvédique "Ahyanga"** est un massage à l'huile, doux, de l'ensemble du corps, qui s'appuie sur les principes de la médecine traditionnelle de l'Inde: **"L'AYURVEDA"** ou **"Science de la longévité"**.

L'Abhyanga est un massage hygiénique et préventif qui permet:

- > Le bien-être et la relaxation
- > La réunification physique de l'individu et son recentrage énergétique

Il convient particulièrement au sujet fatigué et stressé, à l'insomniaque et dans les cas de surmenage intellectuel ou physique.

C'est aussi, traditionnellement, le massage utilisé régulièrement dans les semaines et les mois qui suivent l'accouchement.

Votre **MASSEUR-KINESITHEPEUTE** est, de par ses compétences professionnelles et la formation complémentaire qu'il a reçu à cet effet, LE professionnel de santé qui saura vous faire bénéficier pleinement de ce massage de BIEN-ETRE et de SANTE en sachant vous le dispenser en fonction de votre constitution et de vos besoins personnels.

*Ce massage s'adapte selon:  
 votre âge (du nourrisson à l'adulte),  
 envie, temps, zone massée, ...  
 Peut durer de 30 à 60mn  
 Pour un coût de 30 à 65€*

### Orthopraxie

#### une autre vision de l'homme

**Vivre debout** en luttant contre la pesanteur est le lot de tous les humains. Les mécanismes qui élaborent la posture sont si compliqués que nous laissons le système nerveux s'occuper de tout. Cette dépendance totale au facteur gravitaire conditionne aussi bien la forme des os, le travail des muscles, l'équilibre que les dépenses d'énergie. **La relation est fondamentale** : gare à nous quand elle se détériore !

Pour mieux vous soigner, votre praticien vous traitera donc en station debout naturelle : votre corps sera laissé en **interaction directe** avec la façon dont le Système Nerveux écoute en permanence les informations issues des organes des sens (œil, oreille interne, soma). Dans ce contexte, les centres nerveux peuvent immédiatement réagir et combiner ce flux sensoriel à celui, plus important, des **manipulations proprioceptives** faites par le praticien. Les contraintes douloureuses acquises par votre corps se libèrent et le contrôle postural se réorganise. Se placer au cœur de la physiologie fondamentale est un détail qui fait la **différence**.



**Vous n'imaginez pas ce que nos mains peuvent faire pour vous...**

Approche globale et facilitations analytiques sont confondues en temps réel : **c'est une autre dimension.**

# Etat Civil

## Naissances

- **THO Ninna** 08/09/13
- **BONNISOL Klea, Marie-Lyne, Raymonde** 13/08/14
- **TESSIER Lise, Jeanne, Marie** 29/08/14
- **BONCOMPAIN Fostine, Marie, Suzanne** 09/09/14
- **GEOFFROY Sohan, Tyago, Andréas** 12/10/2014
- **MOULIN Cassandra, Elise, Paulette** 04/11/14
- **PINTO Kelly** 26/12/14
- **PINTO Clara** 26/12/14
- **PINTO Chloé** 26/12/14



## Décès

- **ROBERT Pierre, Auguste, Henri** : 20/01/14
- **CONVERS Marie, Yvonne, Cécile née COLANGE** : 16/09/14
- **DEPEYRE Marie née DURIEU** : 21/11/14
- **FAYARD Eliane, Marie, Pierrette née BENEYTON** : 22/11/14
- **FREZIER René, Louis, Ernest** : 24/11/14
- **LOMBARD Marie, Juliette née LEGAT** : 17/01/15



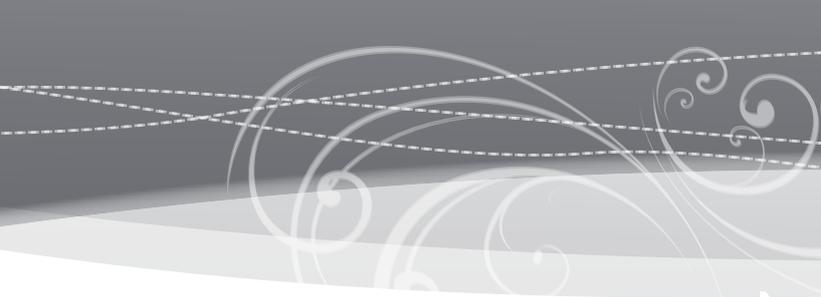
■ **Antenne AUVERGNE**  
32, rue de l'Hôtel de Ville // 43130 RETOURNAC // Tél. 04 63 75 00 10  
acl.retournac@gmail.com // www.acl-communication.fr

Siège social : SASU ZEPHIR  
14, chemin de la Périvaure - 42700 FIRMINY // Siret : 802 987 511 00010

- CONSEIL
- DÉVELOPPEMENT
- CRÉATION
- ACCOMPAGNEMENT

■ Mairies ■ Conseils Généraux ■ Offices de tourisme ■ Associations...

\*Toute reproduction, même partielle de cet ouvrage, est interdite. Les éditeurs déclinent toute responsabilité relative aux erreurs ou omissions commises involontairement, que pourrait comporter le présent ouvrage.\*



# Connaissez-vous bien votre commune ?

«Quel est le hameau sanpalou photographié en première page et que signifie son nom ?



Qui habitait autrefois dans une maison dont le toit était surmonté d'une cloche ?  
A quoi servait cette dernière ?  
Quelles étaient les fonctions de la personne qui la faisait sonner ?»

**Samba Fleurs**

*Nous fleurissons  
tous les événements  
de la vie*

- Livraison
- Paiement CB

7 place Jean Salque - 43600 SAINTE-SIGOLENE  
Tél. 04 71 56 42 28 - Fax : 04 71 56 42 31

**MACHINES INDUSTRIELLES POUR L'ENROULEMENT,  
L'EMBALLAGE ET LA PALETTISATION DES BOBINES**

ZI de Courtanne 2 - Allée Lavoisier • 43620 Saint-Pal-de-Mons  
Tél: 04 71 75 14 50 - Mail: [contact@mondon.com](mailto:contact@mondon.com)



**CHOMARAT Dominique**  
 MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE  
 06 23 78 55 40

**Le Bouchat - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS**  
 Mail : [chomarat0581@orange.fr](mailto:chomarat0581@orange.fr)



Motoculture  
 Scooter - Motos - Quads  
 Electroportatifs



Cycles  
 TP

**VENTE - ENTRETIEN  
 REPARATION - LOCATION**

**ABRIAL Julien**  
 ZI Courtanne  
 43620 Saint Pal de Mons  
 Téléphone : 06 12 88 40 16  
 Messagerie : [mecaloc.abrial@gmail.com](mailto:mecaloc.abrial@gmail.com)



*Les Feuillantines*

HÔTEL \*\*\* - RESTAURANT  
 LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS  
 TÉL. : 04 71 75 63 25

[contact@lesfeuillantines.com](mailto:contact@lesfeuillantines.com) - [www.lesfeuillantines.com](http://www.lesfeuillantines.com)



**MDC**

Christopher CARETTE

**Maçonnerie Générale**  
 Démolition - Rénovation - Joints de pierre

**Devis gratuit et rapide • N'applique pas la TVA** (article 29310)

Chemin du Vourze - 43620 Saint Pal de Mons  
**06 67 21 20 10 - 04 71 56 13 53**  
[mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr](mailto:mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr)

Siret : 53254684300014

**TRAVAUX PUBLICS**  
*Sébastien GIRAUD*

Terrassement • Canalisation • Drainage  
 Mise aux normes fosses septiques (SPANC)  
 Aménagement de villas • Cours en enrobés

Le Bouchat - 43620 SAINT PAL DE MONS - Tél/ Fax : **04 71 75 09 51**  
 Port. : **06 60 16 97 40** - [sgiraud43@aol.com](mailto:sgiraud43@aol.com)

**OBOTOIT** GUILLAUME LARDON  
 CHARPENTES ET OSSATURES BOIS



Lichemiale - 43620 Saint-Pal-de-Mons  
[obotoit.guillaumelardon@orange.fr](mailto:obotoit.guillaumelardon@orange.fr)

Tél. / Fax : **04 71 56 43 90**

**AMBIANCE**

*Verandas*



Concessionnaire



**Ambiance Verandas**

**04 71 59 82 11**

Z.A. du Pêcher - 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE

**HABITAT**  
*Confort*  
 St Pal



PORTAILS

GARDE-CORPS



**Habitat Confort Saint Pal**

**04 71 66 40 44**

Barthou - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS  
[www.habitat-confort-lantriac.fr](http://www.habitat-confort-lantriac.fr)